

Questionnaire aux candidats à l'élection Municipale de mars 2020

Nom.....NOE.....Prénom ALAIN.....

Liste « Lutte Ouvrière faire entendre le camp des travailleurs »

1. Quel sera l'axe prioritaire de votre mandat en direction des agents communaux ?
2. Quelle première mesure favorable en direction des agents communaux comptez-vous prendre au lendemain de votre élection ?
3. Quelle politique de Ressources Humaines allez-vous mettre en place (déroulement de carrière, ouverture des négociations sur le RIFSEEP avec des critères et des conditions transparents, objectifs et accessibles par tous, formation, reclassement professionnel pour permettre au personnel de retrouver un poste de travail adapté, prévention pour éviter les usures professionnelles) ?

Je mène une liste avec Danielle Vauzelle qui s'intitule, « Lutte Ouvrière - faire entendre le camp des travailleurs ».

Ce titre n'est pas choisi au hasard. Les agents communaux sont des travailleurs « comme les autres » et à ce titre, si je suis élu, ils auront mon soutien total dans leurs combats pour de meilleurs salaires et de meilleures conditions de travail. Je les associerais également à toutes les décisions les concernant.

4. Quels sont pour vous les services municipaux les plus en difficulté ?

Ce qui se voit le plus, mais ne dépend pas de la seule municipalité mais de Plaine Commune, ce sont les services de nettoyage de la ville. Pour notre ville qui compte 90 000 habitants, il faudrait bien plus de personnel. En mutualisant ces services au sein de Plaine commune, les effectifs ont sans doute été réduits dans chacune des villes concernées.

5. Quelles seront vos mesures pour les améliorer ?

Embaucher du personnel communal, ce qui est aussi une question de moyens.

6. Quelle prise en compte des conditions de travail notamment sur les locaux, la dotation en matériel, les réorganisations de service ?

Je ne suis pas qualifié pour répondre à ces questions précises. Mais les travailleurs concernés le sont, alors à eux d'établir leurs revendications et de les défendre avec mon appui si je suis élu.

7. Si vous êtes élu-e quelles mesures allez-vous mettre en place pour lutter contre la précarité des agents ?

La précarité touche tous les travailleurs dans cette période : CDD, salaire et temps partiels, CDI intérimaire, etc. Si des agents sont dans cette situation, il faut transformer leur contrat en CDI.

8. Comment envisagez-vous d'impliquer les agents dans les projets et fonctionnement des services ?

Voir ma réponse aux premières questions.

9. Comment vous engagez-vous à améliorer l'action sociale en direction des agents ?

10. Allez-vous augmenter la subvention attribuée au COS afin de lui permettre de répondre aux besoins des agents en matière sociale, culturelle, sportive et de loisirs ?

Je suis pour que les salaires des agents leur permettent de répondre à tous leurs besoins : se loger, se nourrir, se vêtir, faire vivre leur famille et accéder aux loisirs qu'ils choisissent.

11. Etes-vous favorable à une prise en charge des complémentaires « santé » pour les agents à la même hauteur de 50% ?

Je suis pour que l'Etat mette l'argent nécessaire à la santé dans le système de Sécurité sociale au lieu de détourner l'argent public au profit des plus riches de ce pays. Si c'était le cas, il ne serait pas nécessaire de faire prospérer des compagnies d'assurances ou des mutuelles privées pour couvrir ses frais de santé. Cela fait partie des bagarres à mener pour la classe ouvrière.

12. Quelle est pour vous la place des organisations syndicales dans notre collectivité et comment imaginez-vous le rôle des instances paritaires locales ?

Le rôle des organisations syndicales est d'aider les travailleurs à s'organiser afin d'obtenir satisfaction à leurs revendications. Elles peuvent servir d'interlocuteurs dans les différentes instances mais, de mon point de vue, les travailleurs « du rang » syndiqués ou non syndiqués, doivent eux aussi être les interlocuteurs des instances surtout s'ils sont mobilisés.

13. Etes-vous pour ou contre la privatisation de services municipaux ? Pourquoi ?

Je suis contre la privatisation des services municipaux. Quand le privé s'en mêle il y a souvent des « réorganisations » destinées à générer du profit pour les entreprises et, du coup, des suppressions de postes, des blocages de salaire pour ceux qui sont en poste et des embauches à des salaires moindres pour les nouveaux.

14. Que ferez-vous face au désengagement de l'Etat en direction des collectivités ?

Face au désengagement de l'Etat vis-à-vis des collectivités, il me semble difficile de ne compter que sur le maire pour régler les problèmes. L'Etat désengage partout dans les communes populaires : plus aucun guichet de la Sécurité sociale, plus non plus de guichet de la CAF, deux véritables postes pour 90 000 habitants et une troisième qui ne fait pas toutes les opérations à la Villette suite à la pression de la mairie et des habitants concernés, etc. Le désengagement de l'Etat c'est aussi la baisse des dotations aux communes alors que leurs charges ne sont pas réduites.

15. Suite à la loi transformation de la fonction publique, pensez-vous remettre en cause le temps de travail et le droit de grève des agents communaux ?

16. Quelle est votre position sur le projet de loi retraite du gouvernement ?

Je suis bien sûr contre la remise en cause du temps de travail et du droit de grève des agents communaux, tout comme je suis contre la réforme de la retraite du gouvernement Macron.

17. Quelle est votre positionnement dans la lutte contre les discriminations et quelles actions envisagez-vous ?

Les actions à envisager contre les discriminations, c'est de s'y opposer avec les travailleurs concernés.

18. Comment comptez-vous lutter contre les inégalités femme-homme au sein de la collectivité ?

Lutter contre les inégalités hommes-femmes au sein de la collectivité c'est mettre le salaire des femmes au niveau de celui des hommes pour un même travail. C'est donner les mêmes responsabilités aux femmes qu'aux hommes à qualification égale.

18. Comment selon vous, la laïcité doit s'appliquer dans la Fonction Publique ?

Pour moi, les croyances religieuses sont des affaires privées. La laïcité ce n'est pas s'opposer aux croyances religieuses c'est en délimiter l'exercice au sein de la fonction publique. Mais je milite plutôt pour une société où la conscience remplacerait les croyances.

Signature

Alain NOÉ - Danielle VAUZELLE